

## **Compte rendu du Conseil Municipal du 6 Mars 2026**

**Présents :** Annick FLACHER, Jacques GERY, Emilie BLANC, Marie-Louise NAVEZ, Véronique CANET, Benoît BARDY, Yves GRANGE, Jean GIRAUD, Anthony CLUZEL, Pierre DUPINAY

**Excusés :** Julien LIMONE, , Muriel ROUCHOUSE

**Mme Marie-Louise NAVEZ a été élue secrétaire de séance**

Approbation du procès-verbal de la réunion du 6 février 2026

**Convention avec la commune de St Jacques d'Atticieux** pour les travaux de réparation des ouvrages mitoyens : le Pont des Pontins et la Levée de Printemps. Les subventions accordées à la mairie de St Jacques ont été conséquentes ce qui a permis de mener à bien les travaux nécessaires sur ces ouvrages endommagés très rapidement.

Au total le montant restant à notre charge, après répartition entre les deux communes, s'élève à 3021.18 €. Cette somme est très inférieure à celle que nous avons budgétisée et ce grâce à la commune de St Jacques d'Atticieux que nous remercions pour avoir bien voulu gérer les réparations.

**Les taux d'imposition 2026** restent inchangés par rapport à 2025 à savoir :

- Foncier bâti : 31.46 %
- Foncier non bâti : 33.63 %
- Taxe habitation : 10.35 %

Le conseil municipal vote ces taux (inchangés) à l'unanimité des présents.

**Budgets Primitifs 2026 :**

Budget commune : le conseil municipal, à l'unanimité des présents, vote le budget comme suit :

- Fonctionnement 424 847.00 €
- Investissement 648 899.15 €

Budget assainissement collectif : le conseil municipal, à l'unanimité des présents, vote le budget comme suit :

- Fonctionnement 78 391.00 €
- Investissement 214934.38 €

**Motion de soutien à la FNCCR :** refus du projet de loi de départementalisation des compétences aujourd'hui exercées par les syndicats d'énergie. Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, décide de soutenir la motion de la FNCCR, réaffirme la nécessité que la distribution d'énergie soit exercée par les collectivités du bloc communal au plus près des réalités du terrain afin de maintenir un niveau de qualité satisfaisant de manière à éviter les fractures territoriales.

**Diagnostic assainissement collectif :** le choix du bureau d'études a été reporté au prochain conseil car les dossiers rendus par les entreprises n'étaient pas totalement conformes à l'appel d'offres.

**Délégation de signature des bordereaux de titres et mandats. :** Accord voté, à l'unanimité des présents, pour donner délégation à la secrétaire de mairie momentanément en attendant l'élection du nouveau maire.

Etablissement du bureau de vote pour les élections municipales.

#### **Questions diverses :**

- La Commémoration du 19 Mars 1962, Accords d'Evian, aura lieu à 18 h au cimetière devant le Monuments aux Morts en présence des communes de Vèranne, Lupé, Mallevall, Maclas
- Droit de préemption urbain : 1 habitation à Choron, 1 habitation à Mérigneux, 1 terrain, route du Tracol
- Association « Team Fléchette » : cette association a fait part de son intention de créer un évènement le 19 septembre sur la commune de St Appolinard. Il s'agit d'une course de 6km environ qui traverserait la commune et ferait l'objet d'animation tout au long de la journée.  
L'accueil par le conseil municipal est favorable, il lui sera demandé de fournir ses statuts ainsi que son attestation de responsabilité civile.
- Inauguration de la Recyclerie de Pélussin associée aux 4 Versants le samedi 14 Mars à 11 heures
- Le raid Supélec traverse notre commune et devrait s'installer entre le 25 et le 30 avril au camping du Cottet. Une rencontre avec les organisateurs, les gérants du camping et la mairie aura lieu lundi matin 9 Mars.

